

**COMMUNE DE SAINT MARTIN LE CHATEL**  
**01310 SAINT MARTIN LE CHATEL**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 19 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt et le dix-neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur JACQUET Jean-Luc, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, BELHACHEMI Christine, BERTHAUD Nadège, DUBOIS Sandrine, DUC Catherine, PELUS Stéphanie, VIVIER Corinne, JACQUET Jean-Luc, PILLON Yannick, RAVET Jean-François, SIMONIN Yannick,

En exercice : 10, Présents : 10 Votants : 10

Date de la convocation : 12 février 2020

Madame Corinne VIVIER est nommée secrétaire de séance.

## **1. Finances- administration générale**

### **Salles communales : Révision des Tarifs :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de revoir la grille tarifaire des salles communales suite aux travaux de rénovation.

Il est proposé de modifier les tarifs comme suit :

	Habitants de la commune	Personnes extérieures à la commune	Associations de la commune	
			3 premières manifestations	Chaque manifestation supplémentaire
<b>SALLE DES FETES</b>				
1 journée (salle + cuisine et vaisselle + lessivage du sol + nettoyage des sanitaires (sol et éléments) chauffage ou climatisation inclus	210 €	450 €	0 €	100 €
2 journées (salle + cuisine et vaisselle + lessivage du sol + nettoyage des sanitaires (sol et éléments) chauffage ou climatisation inclus	300 €	600 €		
<b>SALLE ANNEXE</b>				
1 journée	60 €	550 €*	0 €	40 €
2 journées	90 €	750 €*		
<b>AIRE DE LOISIRS</b>				
1 journée	35 €	60 €	0 €	0 €
2 journées	50 €	90 €		

\* la salle annexe ne peut être louée qu'avec la salle des fêtes

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Où l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents ou représentés,**

DECIDE de modifier les tarifs des salles communales.

**Salles communales : Révision du règlement intérieur :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de revoir le règlement intérieur des salles communales suite aux travaux de rénovation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Où l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents ou représentés,**

ADOPTE le règlement des salles communales modifié

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

**2. Compte rendu de réunions:**

**Assemblées Générales**

Comité de Fleurissement : 19 janvier 2020

De moins en moins de bénévoles, les membres actuels s'essoufflent.

Bilan : en 2019, il est constaté un déficit dû aux travaux de la salle polyvalente, certaines manifestations n'ont pas eu lieu.

Renouvellement du bureau :

Président : Jean-Paul VERNOUX

Trésorier : Jean-Pierre JENTON

Secrétaire : Michel PERRET

Amicale des sapeurs –pompiers : 2 février 2020

L'amicale remercie la commune pour l'acquisition du véhicule de premiers secours.

3 pompiers intégreront le CPINI en 2020

Bilan : en 2019, il est constaté un déficit dû aux travaux de la salle polyvalente, certaines manifestations n'ont pas eu lieu.

Renouvellement du bureau :

Président : Julien DEPRET

Trésorier : Jean-Baptiste DEBOST

Secrétaire : Mathilde TRUCHET

Comité des fêtes : 7 février 2020

Bilan : en 2019, il est constaté un déficit dû aux travaux de la salle polyvalente, certaines manifestations n'ont pas eu lieu.

Renouvellement du bureau :

Présidents : Denis JACQUILLET & Maurice PONT

Trésorière : Catherine ARNAUD

Trésorier Adjoint : Christian CHANEL

Secrétaire : Nadège BERTHAUD

**AINSI FAIT ET DELIBERE À SAINT-MARTIN-LE-CHÂTEL LE 20 février 2020**

Christine BELHACHEMI		Jean-Luc JACQUET	
Nadège BERTHAUD		Stéphanie PELUS	
Sandrine DUBOIS		Yannick PILLON	
Catherine DUC		Yannick SIMONIN	
Corinne VIVIER		Jean-François RAVET	